LA PROTECTION

DOIT NOUS SAUVER

617868
5. 3. 58

LA RUINE A L'INTERIEUR

QUAND LA FORTUNE EST A LA PORTE

LA PROTECTION DOIT NOUS SAUVER

I.—LE TERRAIN DE LA PROCHAINE LUTTE.

Les élections fédérales de 1878 vont décider de l'avenir du Canada ; car il s'agit de savoir si nos industries nationales doivent vivre ou périr.

Pendant que nos manufactures et nos moulins se ferment et sont vendus par le shérif, le gouvernement MacKenzie qui peut les sauver par la protection, refuse aveuglement d'agir. Il déclare même qu'il fera les élections sur ce principe. Voici comment M. Cartwright, le ministre des finances, pose les conditions de la présente lutte dans son exposé financier :

Maintenant, M. l'Orateur, sans vouloir soulever une discussion oiseuse, je crois qu'il est bon que la Chambre sache clairement, distinctement, qu'elle est cette question, et connaisse bien *le contraste frappant qu'offrent notre politique et celle de nos adversaires.* Dans un discours qu'il a prononcé sur cette question, il y a quelques mois, l'honorable chef de l'Opposition s'est exprimé comme suit :

" Vous (les cultivateurs) qui, dans une " saison de stérilité, pourriez trouver une " compensation pour ces faibles récoltes " dans les prix plus élevés qu'elles vous " rapporteraient, vous vous trouvez déçus " dans votre espoir. Même le peu de pro- " duits que les tempêtes vous ont laissé se " trouve sans valeur lorsque les marchés " du Canada sont inondés par les produits " des Etats de l'Ouest *Devons-nous souffrir " un pareil état de choses ? Ne devons-nous " pas dire : le Canada aux Canadiens et pro- " tégeons nos marchés pour nous-mêmes ?* Ne " devons-nous pas dire : si nous avons une " pauvre récolte, qu'elle serve à nos conci- " toyens qui nous en donneront un prix " raisonnable ; si elle est abondante, ne " nous contentons pas de nos seuls mar- " chés, allons aux lointains marchés euro- " péens, et disons aux Etats-Unis : 'Nous " vous permettons d'apporter vos produits " sur nos marchés ; à votre tour, accordez- " nous le même privilége et laissez-nous " envoyer nos produits sur vos marchés.''

Pour le moment mon intention n'est pas de commenter ni ce discours remarquable ni ces remarquables résolutions, *mais de vous faire remarquer qu'ils sont en absolue contradiction avec la politique de notre gouvernement.*

Je dois ajouter que je ne crois pas qu'il serait sage, pour desraisons politiques—lors même que nous n'en aurions pas d'autres, —*d'assimiler notre système à celui des Etats-Unis Je pense qu'une augmentation considérable de l'impôt entraverait sérieusement le véritable progrès industriel et tendrait à détourner le peuple d'occupations moins productives.* Il n'y a pas de doute qu'elle démoraliserait la classe commerciale et introduirait une vaste contrebande parmi grand nombre de nos concitoyens.

Il me semble voir deux voies ouvertes devant nous. L'une, celle que j'ai indi-

quée plus haut et que le gouvernement se propose de suivre ; l'autre,—que j'espère bien ne pas voir adoptée,—*de nous lancer encore dans de folles entreprises, de contracter encore des engagements dont nous n'avons pas calculé le prix, et d'imposer des taxes injustes dans l'espoir de donner par là un faux stimulant à la dépression actuelle.*

II.—COMMENT RETENIR TOUS LES ANS VINGT MILLIONS DANS LE PAYS.

Toute la question est de savoir si :

Pour s'enrichir, il vaut mieux faire son ouvrage soi-même ou payer pour le faire exécuter.

Nous avons besoin, pour notre subsistance, d'une certaine quantité de produits importés, valant en moyenne $100,000,000 par année. Nous produisons, en revanche, des articles d'exportation qui nous rapportent, disons $80,000,000. La balance réelle que nous avons à débourser tous les ans, déduction faite de toutes fausses valeurs, est de $20,000,000.

Voici le tableau de notre commerce depuis 10 années :

	Import.	Export.	Déficit.
	$	$	$
1868..	73,459,644	53,361,067	20,083,577
1869...	70,415,165	56,618,980	13,796,185
1870...	74,814,339	67,045,868	7,768,471
1871..	96,092,971	64,320,585	31,772,386
1872..	111,430,527	69,894,538	41,534,989
1873..	128,011,281	80,384,012	47,627,269
1874..	128,213,582	78,787,832	49,475,750
1875..	123,070,283	70,749,660	52,320,623
1871..	93,210,346	73,731,474	19,478,872
1877...	99,327,962	68,764,285	20,563,677

Voilà notre grande et grave maladie. Au lieu de nous enrichir, nous nous appauvrissons tous les ans. Si les gouvernements et les grandes corporations n'importaient pas d'argent au moyen d'emprunts, le pays se viderait de numéraire avant deux ans. Mais cet approvisionnement factice ne peut nous assurer la prospérité. Les emprunts sont, par les intérêts qu'ils exigent, une nouvelle cause d'épuisement. Il faut ajouter tous les ans quelque chose comme $10,000,000 que nous avons à payer à l'étranger pour intérêts, et si ce système continue, il arrivera un moment où tout ce que nous possédons appartiendra aux étrangers, car notre pays ne produit ni or ni argent pour remplacer celui qui s'en va.

Pouvons-nous nous suffire à nous-mêmes ? Pouvons-nous importer moins et exporter plus ? Pouvons-nous fabriquer nous-mêmes une certaine quantité d'articles que nous achetons aujourd'hui, de manière à retenir dans le pays les $20,000,000 que nous en faisons sortir ? Si nous le pouvons, est-ce désirable ? Les libéraux disent que ce n'est pas désirable. Voilà la position absurde dans laquelle ils se sont mis.

Maintenant, nous allons procéder sur certains articles de commerce pour établir qu'en pratique la protection est possible, sans nuire au revenu d'un côté, et sans peser, de l'autre, sur le consommateur. Dans le tableau suivant se trouvent les principaux articles actuellement importés et que nous pourrions produire. Avec un tarif de 33⅓ p. 100 sur ces objets, voici le résultat que nous aurions :

	Importation actuelle	Droits	Réduction probable d'importation.	Droit de 33⅓ p. 100.
Ale, bière et porter...	$ 170,864	$ 39,161	$ 70,000	$ 23,333
Beurre.....	41,290	7,233		
Fromage ...	13,425	2,455		
Suif.....	268,664	25,183		
Viandes. ..	1,090,509	129,142		
Viandes conservées	100,091	17,520		
Savon commun.....	3[illegible],491	5,414		
Empois	59,809	17,989		
Whisky...	127,500	145,246	50,000	16,666
Sucre fabriqué.....	5,100,000	2,209,000		
Sucreries....	71,713	22,411		
Balais et brosses....	37,043	6,483		
Meubles....	283,488	49,620	50,000	16,666
Voitures.....	9[illegible],913	16,686	25,000	8.333
Attelages...	93,458	16,357	30,000	10,000
Harnais et sellerie....	47,443	8,303	20,000	6,666
Vaisselle et poterie....	362,368	63,418	150,000	50,000
Cordages ...	29,517	5,166		
Coton fabriqué.....	7,345,000	1,285,500	2,000,000	666,666
Miroirs (étamage).	59,996	10,500	20,000	6,666
Verre commun.....	281,824	49,320	50,000	16,666
do do....	411,682	72,058	150,000	50,000
Bois scié....	110,616	19,359		
Bois manufacturé....	475,000	85,000	100,000	33,333
Autre	666,000	.....	200,000	66,666
Locomotives	114,841	30,598	50,000	16,666
Caoutchouc manufacturé.....	260,000	40,000	60,000	20,000
Fourrures manufacturées	246,131	43,074	50,000	16,666
Fer manufacturé....	2,759,000	584,930	1,000,000	333,333
Chaussures	302,111	52,872		
Prelarts.....	152,885	26,750	50,000	16,666
Machines à coudre.....	138,843	24,298		
Lainage et tweed.....	9,000,000	1,550,000	4,000,000	1,333,333
Lin et chanvre...	391,033			
Orge.....	187,144			
Avoine.....	610,682			
Blé-d'Inde.	4,259,54[illegible]			
Farine	3,000,000			
Farine de blé-d'inde	878,000			
Sel.....	347,00[illegible]			
Totaux	39,974,443	6,661,117		
		2,818,325	8,135,000	
Diminution de droits		3,742,792		2,813,325

Voici la conséquence de ce remaniement de tarif. Au lieu d'importer pour $40,000,000, nous n'importerions que pour $8,000,000 d'une certaine quantité d'articles que nous pourrions appeler les articles de luxe de cette classe, tels que les belles indiennes, les draps et les objets de fantaisie en fer. Les riches seuls auront à payer les $2,800,000 de droits. Si nous fabriquons les trente-deux autres millions, la matière première nous couterait à peine $12,000,000, peut-être moins. Nous voilà avec le tableau suivant :

Importation actuelle.....	$40,000,000	
Moins : importation des mêmes articles.....	8,000,000	
		$32,000,000
Moins pour matières premières		12,000,000
Argent retenu dans le pays.....		$20,000,000

Il restera un déficit de $3,742,792 dans le coffre public. Nous éléverions les droits sur les articles de luxe proprement dits, tels que les suivants :

Importation.	*Valeur.*	*Droits actuels. Ad Valorem ou 17½*
Cigares	173,498	47,924
Café.....	320,000	42,000
Brandy.....	494,943	355,888
Gin	174,563	411,331
Rum	67,900	185,413
Vins mousseux.....	89,857	28,451
Parfumerie, savon de luxe	27,000	7,000
Cartes à jouer.....	16,000	4,042
Currants.....	173,000	30,000
Raisin.....	401,000	70,318
Objets en ivoire.....	45,859	8,026

Plumes et ornements	180,095	31,517
Articles de couture.	685,259	119,925
Dentelles.....	648,858	113,553
Chapeaux de soie etc.....	648,484	113,486
Objets d'enfants.....	461,899	80,833
Bijoux.....	294,138	51,489
Argenterie, etc.....	221,517	38,759
Peinture et couleurs.	303,141	53,054
Parasols.....	214,215	37,448
Pianos.....	343,265	60,072
Soieries, satins et velours	1,126,188	197,085
Papeterie de luxe...	464,000	81,372
Petits articles de luxe.....	2,756,545	482,470
Montres, etc.....	127,556	22,324
Tapis	698,319	122,206
Fruits.....	400,000	40,000
		$2,819,399

Nous pouvons remanier le tarif de manière à doubler ces droits, car personne ne souffrirait d'un nouvel impôt sur les cigares importés, les bijoux, les soies, les cognacs, etc. Nous ferions de même sur les spiritueux, fabriqués dans le pays. Ces droits donnent aujourd'hui $2,650,000 ; on peut sans inconvénient les augmenter de 50 p. 100.

Nous aurons donc en définitive le tableau suivant :

Augmentation de droits sur articles de luxe	$2,819,399
Augmentation d'accise sur spiritueux.....	1,325,000
	$4,144,399

Déficit à combler.....	$3,742,792
Marge.....	$ 401,607

Conservation dans le pays d'un capital de **$20,000,000 !**

Sait-on ce que c'est que le capital annuel de $20,000,000 :

2,000 manufacturiers gagnant $4,000 par année.....	$ 8,000,000
25,000 chefs de famille gagnant $10 par semaine.....	12,000,000
	$20,000,000

Imaginez maintenant quelle impulsion l'agriculture recevrait si nous avions subitement 27,000 familles, c'est-à-dire 150,000 bouches de plus dans le pays ayant $20,000,000 à dépenser par année.

Qu'on nous dise si un seul consommateur souffrirait de ce tarif. Serait-ce le pauvre ? Mais les objets nécessaires à la vie ne ne sont pas augmentés d'une manière factice et si les produits se vendent un peu plus cher, c'est que l'élévation des gages aura justifié cette hausse ? Serait-ce le riche ? Mais il n'aura à payer à la douane que le montant qu'il paie aujourd'hui, tandis qu'il aura sa large part des $20,000,000 qui restent dans le pays. Serait-ce l'agriculteur ? Mais il vendra tous ses produits plus cher. Il y a une chose certaine, c'est qu'à la fin de l'année, quels qu'aient pu être les prix, il y aura $20,000,000 de plus dans la population.

III.—LES LIBÉRAUX REFUSENT CES BIENFAITS.

Ce plan ne saurait faire de mal à personne. Eh ! bien, le *National*, l'organe des libéraux en Bas-Canada, le repousse dans les termes que nous soumettons aux lecteurs. Ecoutez-le :

(Du *National* du 7 Août.)

Si la théorie de la *Minerve* valait quelque chose, l'Angleterre, aujourd'hui, le plus riche pays du monde, devrait être complètement ruinée. En effet la métropole a constamment contre elle la

balance du commerce. En 1866, elle importait pour $295,200,274, pendant qu'elle n'exportait que pour £188,417,536. Cependant il y a plus d'argent en Angleterre que jamais et c'est encore à Londres que s'effectuent les plus gros emprunts. Loin d'être un signe de décadence, le surplus des importations sur les exportations est, pour certains économistes réputés aussi forts que ceux de la *Minerve*, une marque de prospérité. La proportion du surplus des importations sur les exportations est alors considérée comme la proportion des profits faits. Ainsi ces économistes pensent qu'un homme qui exporte du Canada pour $1,000 de produits et qui importe pour $1,200 *est un homme qui a fait* $200 *de bénéfice*, et ils ne le croient pas plus pauvre parce qu'il avait au retour $200 de plus qu'il n'avait au départ. Pourtant, cet homme avait importé plus qu'il n'avait exporté. Nous pensons comme eux ; c'est pourquoi nous croyons que le Canada, loin de perdre chaque année les $20,000,000 dont la *Minerve* parle, gagne, au contraire, cette somme et plus encore.

C'est à regret que nous constatons, chez les libéraux, le parti pris de fermer les yeux à l'évidence. Le pays souffre de mille misères et ils semblent se glorifier de leur impuissance. Notre industrie est morte ; nos manufactures sont fermées, notre commerce est ruiné, et quand nous leur demandons ce qu'ils entendent faire pour nous tirer de là, ils nous répondent en souriant, en nous montrant une page de Bastiat, de McCulloch ou de Stuart Mill : "Voyez-vous, cet auteur prouve que nous sommes prospères. *La balance du commerce* étant contre nous, il est prouvé que nous sommes riches, car nous nous enrichissons de tout le surplus de marchandises importées par nous."

Leur moyen de développer les ressources du pays ne va pas plus loin que cela. Ils n'ont rien à suggérer, rien à promettre, rien à essayer. Il faut laisser faire et nous laisser crever de faim *jusqu'à ce que çà change par la grâce de Dieu.*

IV.—COMMENT NOUS SOMMES RUINES.

Est-il bien vrai qu'un homme qui va vendre à l'étranger pour $1,000 et qui en revient avec d'autres marchandises valant $1,200 s'est enrichi de $200 ? Oui, s'il n'a payé que $1,000 pour ces $1,200. Oui encore si ce surplus de $200 de marchandises reste dans son capital pour lui aider à former de nouveaux produits. MAIS NON, s'il s'est endetté de $200 ou s'il a dû débourser $200 pour importer ces produits et surtout si au lieu de les conserver dans son capital il a dû les consommer pour sa subsistance. Car alors il est clair qu'il s'est appauvri de $200, puisqu'ils sont sortis de sa bourse et qu'il n'y a rien à la place.

Y a-t-il longtemps que la balance du commerce est contre l'Angleterre ? Seulement depuis 1853. Par un tableau que nous avons sous les yeux, il est établi que de 1750 à 1853, le surplus des exportations sur les importations anglaises se monte à £600,000,000 stg. N'est-ce pas aussi dans cet espace de temps que l'Angleterre a accumulé cette immense quantité de capital qu'on lui connaît ? Si ce surplus était un indice de pauvreté, l'Angleterre n'aurait-elle pas été ruinée à jamais ?

Du reste, le tableau du commerce anglais que donne le *National*, n'est pas complet. La moyenne de la balance de commerce contre l'Angleterre est à peine de £50,000,000 par année et comme l'An-

gleterre est dans une position à vendre ses produits aussi cher que possible, et à acheter les produits étrangers aussi bon marché que possible, il est naturel de supposer que cette différence est comblée par un surplus de prix dans ses ventes. Avec £300,000,000 elle réussit réellement à acheter pour £350,000,000 parcequ'elle est riche, prospère et qu'elle attend son heure et son prix soit pour vendre soit pour acheter.

Sommes-nous dans la même position? Qui oserait dire que oui. Nous n'avons point de capital; nous sommes obligés de sacrifier nos produits et nous restons dans l'obligation d'acheter aux prix qu'il convient aux étrangers de nous vendre.

Voici les placements de fonds que l'Angleterre a faits depuis 20 années:

Prêté aux gouvernements d'Europe, des Etats-Unis et des différents Etats et villes américaines.....	$ 6,000,000,000
Aux chemins de fer américains.....	2,750,000,000
A différentes villes de l'Europe et de l'Amérique du Sud.....	450,000,000
Banques, télégraphes, compagnies d'assurance, docks etc., à l'étranger	150,000,000
Chemins de fer étrangers..	18,000,000
Mines.....	45,000,000
Au gouvernement de ses colonies	1,220,000,000
Aux villes de ses colonies.	280,000,000
Aux chemins de fer de ses colonies	340,000,000
Maisons de commerce anglaises dans les différentes parties du monde.....	200,000,000
	$11,053,000,000

Moyenne d'intérêt 4 0|0...	$ 442,120,000
Profit par navigation.....	300,000,000
Revenu annuel.....	$ 742,120,000
Balance du commerce.....	360,000,000
GAIN ANNUEL.....	$382,120,000

Voici la situation du Canada en comparaison:

Emprunt des villes suivantes: Montréal, London, Ottawa, Québec, Trois-Rivières, Toronto, Winnipeg.....	$ 18,000,000
Chemins de fer.....	222,000,000
Emprunt de gouvernement.	182,000,000
Capitaux de Trust et Loan, compagnies de prêt, banques, assurances, navires	20,000,000
	$442,000,000
Moyenne intérêt 2 0|0.....	$ 8,840,000
Balance du commerce.....	15,000,000
Fret, frais de change, etc...	8,000,000
DÉBOURSÉS ANNUELS.....	$31,800,000

Nous supposons que les cinq autres millions de la balance du commerce avec les autres pays est compensée par l'importation du capital des émigrants, des capitalistes, qui viennent faire des entreprises privées, etc.

Voilà la théorie du libre-échange et de la balance du commerce expliquée en deux mots.

L'Angleterre, malgré une balance du commerce de $360,000,000 contre elle, retire d'autres sources $742,120,000 par année.

Le Canada qui a une balance de commerce de $15,000,000 par année contre lui, a pour toute compensation le privilège d'ajouter à ces déboursés $16,800,000 de plus.

Voilà pourquoi les uns sont si riches et les autres si pauvres.

Voici les capitaux que nous avons fait venir par emprunt d'Angleterre depuis vingt années:

Villes : —	London	$ 350,000
"	Montréal	10,000,000
"	Ottawa	900,000
"	Québec	6,000,000
"	Trois-Rivières	120,000
"	Toronto	4,000,000
"	Winnipeg	250,000

Chemins de fer : —

Atlantic et St. Lawrence	$ 7,000,000
Canada Southern	1,000,000
Grand-Tronc	150,000,000
Great Western	50,000,000
Lévis et Kenebec	250,000
Toronto, Grey & Bruce	2,000,000
Divers	2,000,000
Hudson & Annapolis	2,000,000
Banque North British	$ 5,000,000
" Montreal	2,000,000
Trust & Loan	6,000,000
Divers	2,000,000
Gouvernements	182,000,000
Travaux gouvernement impérial, dépenses militaires entretien de régiments	40,000,000
	$552,920,000

Voulez-vous savoir ce qui nous reste :

Espèce en Banques	$ 5,761,910
Numéraire flottant ($8 par tête)	32,000,000
	$37,761,910

Il nous manque donc $515,000,000 ou $26,000,000 par année, ce qui correspond à peu près avec le deficit que nous venons de constater.

Mais afin qu'il ne s'élève plus de discussion a ce sujet, nous allons d'un seul tableau faire disparaître tous les doutes et établir notre thèse. L'Angleterre tient un compte fidèle des metaux précieux qu'elle exporte ou qu'elle importe. Ce tableau, nous l'avons en notre possession : c'est celui de 1876. À la page 31 nous trouvons les informations suivantes :

	1872	1873	1874	1875	1876
Total de l'or et l'argent importé de l'Amérique Anglaise	£ 68,519	£ 21,367	£ 19,629	£ 12,434	£ 14,228
Exporté à l'Amérique Anglaise	26,900	256,200	24,000	81,050	35,200

Cela donnerait :

Exportation	$2,032,080
Importation	653,649
Balance expédiée au Canada	$1,378,431

A première vue, ce tableau semble favorable à notre pays ; mais détrompez-vous. Combien devait-il venir de numéraire en Canada par les emprunts que nous avons faits ? En voici la liste.:

	1873	1874	1875	1876
Emprunt du Gouvern. Fédéral	$ 8,760,000	$19,467,666	$12,166,166	$12,166,666
Emprunt du Gouvern. Local				4,187,333
Montréal	2,500,000	3,697,083		
Ottawa	1,000,000	3,700,000	800,000	
Québec	2,000,000			100,000
Trois-Rivières				1,000,000
Toronto		1,000,000	250,000	
Winnipeg				
Chemin de fer Northern	500,000	200,000		
Autres chemins de fer, sociétés de prêt, etc.	200,000	180,000	300,000	450,900
Grand total	$14,960,000	$28,243,749	$13,516,666	$17,931,999
Moins numéraire envoyé par l'Angleterre				74,622,414
				1,378,431
BALANCE RESTÉE EN ANGLETERRE				$73,243,983

Payé en Canada pour fret étranger	$ 32,000,000
Total contre le Canada.....	$105,243,983
Moyenne par année.....	$26,310,996

Ce tableau confirme la moyenne de $26,000,000 de déficit annuel que nous avons déjà établi, lesquels en vingt années forment les $515,000,000 qui nous manquent.

Quand notre pouvoir d'emprunter sera épuisé, — ce qui arrivera bientôt, — le pays se videra en deux ou trois années du peu de numéraire qui nous reste.

Où notre or est-il allé ? D'où il était venu : en Angleterre.

Il y a donc libre-échange et libre-échange. Les gros s'en engraissent, les petits en meurent.

L'Angleterre est aujourd'hui dans la position d'un riche bourgeois qui se retire des affaires. Il calcule qu'ayant assez d'argent de prêté, il peut se dispenser de travailler davantage. Il lui importe peu de renoncer à tel ou tel profit qu'il retirait en travaillant, attendu qu'après avoir déboursé pour vivre disons $4,000 par année, il lui revient encore de ses placements plus du double en intérêts.

L'Angleterre avait un intérêt immense à établir le libre-échange. Maîtresse de l'industrie chez elle, elle la maîtrisait presque à l'étranger. Dans tous les pays du monde, nous dirions dans toutes les villes, elle a placé des capitaux, soit dans les banques, soit dans l'industrie, soit dans d'immenses maisons de commerce, soit dans les chemins de fer, soit dans la navigation. L'Angleterre en est rendue à ce degré de puissance qu'elle envoie ses propres hommes et ses propres capitaux manufacturer à l'étranger. La plus grande manufacture de coton aux Et.-Unis, celle de Cohoes, par exemple, appartient exclusivement à des Anglais. Que d'autres ne pourrions-nous pas citer !

Pour l'Angleterre, établir le libre-échange, c'est accélérer le mouvement des échanges et par conséquent doubler le profit des chemins de fer et de la navigation, dans lesquels elle a de puissants intérêts. Elle en est rendue à un point où il lui importe peu qu'elle achète ses articles dans la Grande-Bretagne même ou dans les pays étrangers, puisque, dans l'un comme dans l'autre cas, ils viennent en grande partie d'un fabricant anglais. Dans presque toutes les villes du monde, les grands banquiers sont des Anglais. L'Amérique du Sud est toute entre leurs mains.

Du moment que l'Angleterre a compris que son territoire était trop restreint pour son immense accumulation de capitaux, elle a voulu prendre l'univers même pour le siége futur de ses opérations ; elle était forcée de le faire, parce que si elle les eut tenus captifs dans ses limites, ils auraient fini par se dévorer entr'eux dans une concurrence effrénée, vu l'impossibilité de trouver des rendements avantageux.

Ce système n'a qu'un inconvénient. Par le libre-échange, l'Angleterre a déplacé le champ du travail. Ce qui se faisait chez elle se fabrique maintenant à l'étran-

ger ; c'est à l'étranger que ses ouvriers devront aller chercher de l'ouvrage. Les capitalistes feront également fortune en Angleterre avec le libre-échange, les ouvriers périront. Une fois la boule du capital bien formée, elle se grossit rapidement ; mais malheur aux atomes, aux particules de toutes sortes qui se trouvent sur son chemin ; sa force d'adhérence est devenue irrésistible, elle balaiera tout sur son passage : et les bras et les petites bourses. Ceux qui observent l'effet que le libre-échange a produit sur les classes pauvres, s'effraient de ses résultats. De même que ceux qui regardent en haut ne voient que la prospérité ; de même ceux qui regardent en bas ne voient que l'accroissement du paupérisme. Pour ceux-ci le libre-échange est une triste institution. Ecoutez les plaintes d'un Lord Anglais, homme politique important, Lord Bateman. Voici ce qu'il écrivait au *Times*, le 12 novembre :

Nous ne pouvons fermer nos yeux à cette stagnation universelle du commerce et à la détresse qui l'accompagne, que ce soit le commerce minier, maritime, agricole, de transport, ou le commerce en général. D'un bout à l'autre du pays le cri de dépression, de détresse et de ruine, est le même. Nous avons à lutter dans des conditions désavantageuses, avec les pays étrangers, qui nous volent nos profits, ne paient rien à notre revenu et vendent en même temps à meilleur marché que nous ne pouvons le faire. Lorsque le capitaliste s'aperçoit que son commerce ne le paie plus et que ses profits sont réduits au minimum il s'ensuit que les ouvriers qui dépendent de lui doivent souffrir dans la même proportion et *comme conséquence, le taux des salaires doit diminuer, ou le travail doit cesser,—les grèves, la fermeture des manufactures, et une détresse pénible et imméritée sont les résultats inévitables.* Admettons que la théorie d'un commerce libre et sans restrictions avec tous les pays du monde, est aussi hardie qu'elle est magnifique. Admettons que l'idée, quel qu'ait été celui qui l'a lancée, (idée qui n'a jamais été défendue avec plus de consistence que par notre bon et sage prince Consort), est à la fois grande et glorieuse dans sa conception. Admettons que de lui donner effet a été le but ainsi que la politique depuis longtemps acceptée des gouvernements successifs, il ne peut être nié que l'obstacle opposé par le défaut de réciprocité, a depuis le commencement entravé nos efforts philantropiques, et nous oblige maintenant à confesser *après un essai de trente ans, qu'en pratique notre libre-échange n'offre malheureusement d'avantages que pour les pays étrangers* ; et que, tandis que nous ouvrons nos ports au commerce et aux manufactures du monde entier, librement et sans restrictions, les autres pays, sans nous conférer des avantages réciproques, profitent sans scrupule de notre libéralité magnanime *mais désastreuse* (parce qu'elle n'est pas réciproque.)

Il est inutile d'éluder la question. Les faits parlent par eux-mêmes. En dépit de tous les arguments et de toute la persuasion, pour ne pas dire les sollicitations, sur le sujet, ces faits demeurent dans toute leur triste réalité. Nos propositions aux autres pays ne sont pas reçues ; nos traités de commerce ne sont pas renouvelés ; notre propre commerce est dans une condition stagnante et peu profitable ; nos exportations montrent un déficit regrettable, alarmant et toujours croissant ; notre revenu est affecté ; et, ce qu'il y a de pis, *il n'y a pas un seul pays en Europe en commençant par la France et l'Allemagne et finissant par l'Espagne et la Suisse*, (pour ne rien dire des Etats-Unis d'Amérique et de nos propres colonies australiennes) *qu'on puisse persuader par les tentations les plus spécieuses, à suivre notre exemple d'importations en franchise, en ouvrant ses ports au commerce de la Grande Bretagne et de l'univers* sans la restreindre par des sauvegardes sous forme de droits imposés pour protéger ses propres industries indigènes.....

Nous avons essayé le libre-échange *et il a été trouvé en défaut.* Nous avons fait de notre mieux pour convaincre les autres pays que notre politique est raisonnable, et en retour ils se moquent de notre aveuglement et font la sourde-oreille à nos remontrances. *En même temps la ruine partielle, la dépression générale et la détresse nous me-*

nacent. Nos charges locales augmentent et nos exportations diminuent. *Nos classes ouvrières s'agitent et déclarent la guerre ouverte au capital dans l'intérêt de la cause des travailleurs ; elles sont mécontentes parce qu'elles ne peuvent découvrir la cause réelle de la crise dont elles souffrent, demandant à grands cris de pouvoir participer dans des profits qu'on pourrait presque qualifier d'illusoires*, et, cependant incapables de se rendre compte de l'hésitation, de l'impossibilité où se trouvent les patrons d'accéder à ce qu'elles considèrent comme leurs justes demandes et rien de plus.

Pourquoi persisterions-nous dans cette croisade utopiste ? Pourquoi avons-nous coupé les amarres qui nous retenaient à l'ancre, et avons-nous lancé notre bon navire sur un torrent perfide qui nous entraîne malgré nos efforts vers un naufrage imminent. Au nom du Ciel, *si nous sommes engagés dans une voie périlleuse, arrêtons-nous tandis qu'il est encore temps.* N'allons pas, pour l'amour d'une théorie à la Don Quichotte, fermer nos yeux au fait que notre commerce nous échappe, que la ruine nous menace, et que nous sacrifions nos meilleurs et nos plus chers intérêts à une idée inacceptable.

Il y a des indices que le flot de l'opinion publique subit un changement graduel, et par conséquent convaincant. Je le salue avec satisfaction. Après tout, l'argument qui touche de plus près à la bourse de chacun, est le plus concluant et vaut toutes les théories et toutes les conférences de tous les économistes politiques du monde entier.

Ces lignes éloquentes feront-elles quelqu'effet sur les chefs libéraux ; nous en doutons ; mais elles seront comprises des électeurs, c'est l'essentiel.

Si le *National* s'occupait plus des intérêts du Canada, il serait forcé de modifier ses théories sur la balance du commerce et c'est l'un de ses chefs *Stuart Mill*, grand partisan du Libre-Echange et de la balance du commerce qui dit : "Dans les pays pauvres, le législateur a besoin de prendre grand soin des capitaux du pays ; il ne doit y toucher qu'avec de grandes précautions et il doit favoriser leur accumulation à l'intérieur et leur exportation au dehors. Vol. II, p. 296."

Ce même auteur, qui est cent fois plus fort contre la protection que M. Cartwright et les libéraux, lesquels ne sont que ses disciples, est obligé de contredire sa thèse quand il parle des pays jeunes et pauvres comme est le Canada. Voici ce qu'il dit à la page 492 du 2nd vol., version française :

Le seul cas dans lequel les droits protecteurs puissent être soutenus, d'après les simples principes de l'économie politique, est celui dans lequel ils sont établis temporairement, surtout chez un peuple jeune et qui grandit, dans l'espoir de naturaliser une industrie étrangère qui par elle-même convient aux conditions dans lesquelles le pays se trouve. Souvent la supériorité d'un pays sur l'autre, dans une branche d'industrie, *tient tout simplement à ce que le premier a commencé plus tôt.* Il se peut qu'il n'y ait aucun avantage naturel d'un côté, aucun désavantage de l'autre, *mais seulement une supériorité actuelle d'habileté et d'expérience.* Un pays qui a cette habileté, mais qui manque d'expérience, peut, sous d'autres rapports, être mieux placé pour la production que le pays qui a commencé le premier. D'ailleurs, comme l'a justement remarqué M. Rae, dans toute branche de production, rien n'encourageait mieux le progrès qu'un changement dans les conditions où elle se développe. *Mais on ne peut pas s'attendre à ce que des particuliers introduisent à leur risques, ou plutôt avec la certitude de perdre, une nouvelle industrie dans un pays*, et supportent les charges auxquelles il faut se soumettre pour la soutenir jusqu'à ce que les producteurs se soient élevés au niveau de ceux qui fabriquent par tradition. UN DROIT PROTECTEUR MAINTENU PENDANT UNE PÉRIODE DE TEMPS RAISONNABLE, EST SOUVENT L'IMPOT LE PLUS CONVENABLE QU'UNE NATION PUISSE ÉTABLIR SUR ELLE-MEME POUR SOUTENIR UNE EXPÉRIENCE DE CE GENRE. (Principes d'Économie Politique Vol. p. 492, version française.)

Qu'on nous permettre de nous étendre un peu plus longuement sur cette question, qui est notre seule planche de salut.

V.—QU'EST-CE QUE LA PROTECTION ?

Pour les pays grands et forts, le libre-échange est une bonne chose, de la même manière que la liberté est grandement désirable pour l'homme fait et que l'exercice et la fatigue sont parfois nécessaires aux constitutions robustes. Donnez cette même liberté à l'enfant, faites voyager violemment un convalescent, vous les vouez à une perte assurée. Prenez un malade obligé de gagner sa vie et qui ne peut guère travailler, il produira péniblement pour quelques sous par jour ; mais il lui faut pour vivre d'autres produits valant le double de ce qu'il a pu gagner. Croyez-vous que cet homme s'enrichira ? Pour combler les déficits qui s'opèrent tous les jours dans sa caisse, il empruntera jusqu'à ce que tous ses biens soient enveloppés par les créanciers.

Le Canada se trouve dans cette position ; son industrie est dans l'enfance et sans capitaux ; comment voulez-vous la mettre en concurrence avec des industries qui vivent depuis cent ans et qui sont appuyées sur une accumulation de capitaux inépuisables ? Prenez une grande fabrique anglaise qui s'est transmise de père en fils. Pour le propriétaire actuel, cette fabrique ne lui coûte aucun sacrifice ; elle ne lui a causé aucun déboursé. Il n'y a point mis de capital. Par conséquent, il est moins sensible au rendement qu'un individu qui a appliqué dans la fabrique d'à côté, ou ses faibles économies ou le crédit dont il jouit. Pour le premier, tout rendement est un profit ; pour le second, le profit ne vient qu'après avoir déduit les intérêts et autres charges qui pèsent toujours sur le petit capitaliste. Puis, la vieille fabrique a sa clientèle toute faite ; elle a un nom à elle, un prestige qui sont en eux-mêmes une protection. Le caprice du consommateur est ainsi fait que sans savoir pourquoi, si ce n'est que c'est un produit qu'il entend vanter depuis son enfance, il préférera payer plus cher pour ce produit renommé que pour un autre meilleur qu'il connaît moins. Enfin, les vieilles fabriques ont une autre protection dans la succession d'ouvriers qui grandissent dans ce milieu. Un homme qui a travaillé pendant quarante ans dans une spécialité acquiert une dextérité, un coup d'œil, un tact qui tiennent quelquefois du merveilleux. Cette habileté se transmet dans les familles comme un secret d'atelier ; le père jaloux le montrera à son enfant, mais à nul au-

tre. Et voilà une fabrique qui se rit de toutes les concurrences et de tous les tarifs, parcequ'elle a sa protection en elle-même.

Maintenant, placez dans de telles conditions une de ces fabriques dans un pays riche, prospère, fortement peuplé. Mettez la fabrique nouvelle qui n'a ni capitaux, ni ouvriers, ni traditions, ni prestige, ni clients dans un pays pauvre et peu peuplé et mettez-les en concurrence. La grande fabrique manufacture pour des *millions* destinés à des clients riches et payant bien ; la petite fabrique produit seulement pour des *milliers* destinés à un public limité. Comme il est reconnu que le prix de revient diminue en raison de la quantité, la grande fabrique pourra vendre le même article à meilleur marché que la petite. S'il lui plaît même de la tuer, elle peut inonder le pays pauvre d'articles au prix coûtant, ayant son profit dans son propre pays avec ses vieux clients. Nous prions les libéraux de nous dire si la petite fabrique pourra, dans ces conditions, tenir un seul jour contre sa puissante rivale.

Sans doute que pour le grand pays qui ramasse des capitaux depuis cent ans, le libre-échange est une belle chose ; cela lui permet de tuer les manufactures partout ailleurs. Il est dans le cas de l'homme riche qui commande des capitaux ; il voudrait avoir la liberté de faire mettre toutes les propriétés d'une ville à l'enchère, payables argent comptant ; il aurait la chance de les acheter toutes, car les pauvres gens ne pourraient lui faire concurrence.

Si vous voulez qu'une jeune industrie prospère dans un jeune pays, il faut lui donner la protection que vous donnez à l'enfant qui commence à marcher. Vous entourez celui-ci de mille soins ; les gardiens et les lisières ne lui manquent pas, choses qu'un adolescent trouverait ridicules et nuisibles. L'Angleterre n'a trouvé le libre-échange commode que lorsqu'elle s'est vue la maîtresse commerciale du monde. Jusqu'en 1840, elle jouissait d'un tarif protecteur ; cette protection, on le sait, allait jusqu'à la tyrannie ; et c'est sous ce régime qu'elle obtint la richesse colossale dont elle jouit aujourd'hui.

La chose est facile à comprendre. Il faut produire, c'est-à-dire gagner autant qu'on veut dépenser. Ainsi quand un pays veut faire venir des produits de l'étranger il faut, qu'il soit en état de lui envoyer une même quantité de produits. La base de la prospérité nationale est donc la production. Ceux qui commencent par acheter sans s'occuper s'ils produiront commencent l'édifice par le sommet. Il est évident que l'importation, c'est-à-dire ce qu'on achète, peut s'établir au détriment de celui qui produit dans le pays. Et dans ce cas, le seul remède pour un pays, c'est de fabriquer lui-même ce quand il n'a plus les moyens d'importer, c'est de se suffire à lui-même au delà de ce qu'il ne peut obtenir par échange de produits. Les marques de prospérité dans un pays ne sont rien autre chose que l'abondance de ses produits. Le pays le plus riche n'est pas celui qui échange beaucoup de produits avec les autres pays, c'est celui qui échange le plus de produits les uns contre les autres dans ses propres limites.

Où allons-nous en Canada avec ces doctrines ? Ne suivons-nous

pas une route diamétralement opposée à celle qu'indiquent les économistes favoris du *National*, "Si le Français peut acheter dix fois plus de choses que du temps de Charles VI, dit J. Bte. Say, c'est qu'il produit dix fois plus." Par le même principe, moins un pays produira, moins il pourra acheter. Si nous étions dans une position à n'importer que les articles que d'autres pays produisent plus facilement que nous, afin d'appliquer toute notre énergie à fabriquer ceux que nous sommes en meilleur état de fabriquer, la position serait tout te naturelle, mais le fait est qu'aujourd'hui nous importons de l'étranger non pas pour nous aider à produire, mais précisément pour nous empêcher de produire nous-mêmes. Nous n'importons pas pour ménager nos forces ; nous importons pour les paralyser. Tandis que nous allons acheter le travail des étrangers, nous laissons nos propres travailleurs dans le désœuvrement. Pour chaque piastre que nous envoyons à l'étranger nous perdons une autre piastre dans le pays en forçant l'ouvrier qui aurait pu fabriquer ce même produit à rester inactif tandis que le produit de cette piastre exportée est lui-même anéanti par le consommateur inactif, qui ne peut produire mais qui doit manger tout de même.

Nous n'osons pas croire que les libéraux comprennent la portée de leurs doctrines ; car ils seraient alors coupables d'un crime épouvantable.

VI.—TÉMOIGNAGE DES LIBÉRAUX EN FAVEUR DE LA PROTECTION.

Avant que les libéraux fussent sous le coup du fouet de M. MacKenzie, ils comprenaient ces choses comme nous. On les a vus même réclamer la protection à grands cris dans un temps où elle était mille fois moins nécessaire qu'aujourd'hui. Lorsqu'ils disaient partout : "On ne protége pas assez l'industrie nationale", notre province était dans une ère de prospérité incomparable. Partout s'élevaient de nouvelles manufactures qui ne craignaient pas alors la concurrence américaine. Alors nos voisins souffraient encore des conséquences de la guerre ; le prix de la main-d'œuvre était très élevé et leurs manufactures ne pouvaient pas lutter ici avec avantage contre les nôtres. Cependant, c'est ce moment que le parti libéral avait choisi pour demander la protection !

Aujourd'hui que les manufacturiers américains ont résolu de profiter de la différence des tarifs pour écraser nos manufactures ; maintenant que les Américains, pour réaliser leur projet, vendent meilleur marché ici que chez eux, les rouges se convertissent au libre-échange..... Quel parti ! Et l'on appelle cela des hommes politiques, voire même des hommes d'état ! Nous avons souvent affirmé que le parti national avait abandonné le premier article de son programme, il a nié la chose. Nous sommes en mesure de le prouver par le témoignage de leur chef, M. Joly. En 1876, le premier ministre actuel fut prié par un comité de la Cham-

bre des Communes de faire connaître ses vues sur la protection. M. Joly se rendant au désir du comité, accompagnait son travail de la lettre qui suit :

Québec, 24 Mars, 1876.

G. T. Orton, Président du comité,

Mon cher Docteur,

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui une copie imprimée des questions de votre comité, aux travaux duquel je m'intéresse vivement, et je m'empresse de vous transmettre mes réponses. Je crains qu'elles vous paraissent longues, mais je dois dire que j'éprouve quelque satisfaction à exprimer mes vues sur le sujet, quelque soit leur poids.

C'est une espèce de protêt contre l'accusation d'inconséquence qui a été lancée à mon adresse pendant la présente session dans la Chambre des Communes et dans la presse, d'avoir abandonné le principal article du programme de notre *parti national.* Nous demandons pardessus tout, une politique nationale commerciale. Mes amis ayant été pris à partie, parcequ'ils l'ont abandonné, j'ai été choisi comme chef du parti national, mais je n'ai pas abandonné, moi, cet article.

Si j'ai bonne mémoire, vous m'avez aidé en 1873 à obtenir l'exemption de droits pour la manufacture de sucre de betterave, et j'espère que vous approuverez mes vues sur la présente question.

J'ai l'honneur, etc.,

H. G. Joly.

Voici maintenant quelques réponses de M. Joly aux questions posées par le comité des intérêts agricoles à ceux qu'il consultait sur la situation du pays. Nous engageons les libéraux à méditer ces opinions de leur chef.

Question.—Est-il de l'intérêt du Canada que nous continuions à recevoir sans droits les produits américains pendant que les produits canadiens exportés au-delà des lignes paient une taxe si élevée ?

Réponse.—Non, ce n'est pas dans l'intérêt du pays. Je pense que nous ne devrions *rien admettre en franchise si ce n'est la matière première requise pour nos manufactures.*

Q.—Quel effet a l'admission en franchise du blé d'Inde sur le prix de tous les grains (excepté le blé) dans la partie du pays que vous habitez ?

R.—Cela nous affecte peu, parce que malheureusement nous ne produisons qu'un peu plus que ce qui nous est nécessaire, mais il me semble que partout où le cultivateur produit ce qui est nécessaire à son usage, il doit souffrir de la compétion. Il est vrai que les acheteurs parmi lesquels les manufacturiers et les ouvriers devraient figurer dans une large proportion, peuvent acheter à un peu meilleur marché, mais comme conséquence naturelle, ils devront vendre leurs marchandises à meilleur marché aux cultivateurs, dont les moyens d'acheter ont diminué. Ce n'est pas en diminuant le prix de tout que nous arriverons à la richesse nationale. Plus nous payons, le mieux pour nous, pourvu que nos moyens de payer augmentent avec les prix. *Demandez à un ouvrier ce qu'il préfère des deux choses, la farine à* $4.50 *par quart et pas d'ouvrage, où la farine à* $6 *et beaucoup d'ouvrage ?* L'agriculture et l'industrie sont chose excellente lorsqu'elles vont de pair ; c'est une voiture tirée par deux bons chevaux. Divisez-les et vous avez une voiture à un cheval, ou plutôt deux qui ne feront rien de comparable à l'ouvrage de la voiture à deux chevaux.

Maintenant, écoutez ce que dit M. Joly du tabac canadien :

Quant à ce qui concerne le tabac, la taxe sur le tabac canadien ne donne qu'un faible revenu, tandis qu'elle en gêne la culture. Elle devrait être abolie et la taxe sur le tabac étranger augmentée. Nous pouvons produire d'excellents tabac en Canada. Je ne vois pas pourquoi il serait inférieur à celui du Connecticut ou du Kentucky. Ce qu'il nous faut, c'est de l'expérience qui ne peut être acquise que par la pratique et personne ne cultivera beaucoup de tabac avec la taxe actuelle.

Q.—Pensez-vous que l'admission sur les marchés canadiens des bêtes à cornes, chevaux et moutons avec un droit de 10 par 100, tandis que les Etats-Unis imposent un droit de 20 p. 150 sur ces animaux exportés du Canada chez eux, nuise aux cul-

tivateurs canadiens, et recommanderiez-vous d'imposer un droit semblable à celui des Etats-Unis ?

R.—Oui.

MM. Laurier, Prévost, Jetté, Richard, etc., ont parlé jadis dans le même sens que M. Joly.

Les deux principaux journalistes rouges de l'époque, les seuls journalistes sérieux que le parti libéral ait compté dans ses rangs, MM. Beausoleil et David, étaient des protectionnistes avancés. Le premier n'a-t-il pas dit dans sa brochure : *Réforme du tarif canadien. Le gouvernement doit prohiber l'importation de tous les objets de manufactures étrangères qui pourront être fabriqués dans le pays.* Jamais nous ne sommes allés aussi loin. M. David s'est exprimé avec non moins d'énergie. Leurs orateurs ont parlé comme eux, et voilà les hommes qui sont devenus libre-échangistes. MM. Jetté, Devlin, Charlton, qui avaient, les années précédentes, voté pour nous donner la protection, se sont démentis cette année. Comment compter sur des hommes qui, à la voix d'un chef, sacrifient leurs principes du jour au lendemain ?

Citons quelques extraits du travail de M. Beausoleil :

Nous croyons avoir suffisamment établi que la création d'une forte industrie aurait pour effet d'augmenter la production et de nous rendre jusqu'à un certain point indépendants des peuples étrangers ; de fournir un travail rémunérateur à une foule de Canadiens qui resteraient au pays au lieu d'émigrer, d'augmenter en conséquence la consommation et, en créant une forte demande pour tous les produits du sol et de la ferme, de leur donner plus de valeur.

Il reste à répondre aux objections.

1o. En imposant des droits élevés sur les articles de fabrication étrangère, disent les partisans du libre-échange, vous augmentez d'autant leur valeur. Dès que des manufactures seront établies, elles auront le monopole du marché et ne manqueront pas de maintenir les prix au point le plus élevé, n'ayant à redouter aucune concurrence extérieure.

Ce raisonnement est vrai en partie et faux sous les autres rapports.

Si, en parlant d'un tarif protecteur, il était question de frapper de droits élevés *tous* les articles de provenance étrangère, sans aucune distinction entre ceux que le Canada peut produire et ceux qui ne sont possibles que sous d'autres climats, il est certain que le prix de ces derniers augmenterait du tout le montant du droit de douane.

Mais personne ne songe à rien de pareil ; partout la distinction est rigoureusement maintenue. Et dans ce cas, les principes et les faits sont d'accord pour contredire les adversaires de la protection.

Il n'y a qu'à considérer pour un moment les avantages de la protection indigène sur l'importation, pour s'en convaincre.

L'acheteur de marchandises importées doit réfléchir qu'il paie le fret, l'assurance, la commission, les frais de voyage et d'emballage, en outre du droit de douane. Cela forme certainement une proportion très élevée dans le prix des objets.

La marchandise indigène n'est soumise à aucune de ces charges onéreuses, et quand bien même les frais de revient seraient plus élevés, la conpensation s'établirait toute seule.

Cette supériorité naturelle est fortifiée par la concurrence, mère féconde du bon marché.

Dès que l'industrie manufacturière devient profitable et assurée, les capitaux s'y engagent avec énergie sur tous les points d'un pays. Une émulation salutaire règne entre les fabricants, et c'est à qui donnerait le meilleur article au plus bas prix.

Ceci n'est pas une théorie de fantaisie. Elle est appuyée sur des faits.

Avant que les chaussures importées fussent frappées d'un droit de 15 p. 100 *ad valorem*, le marché canadien était sous le contrôle des fabricants américains, qui en étaient devenus les seuls fournisseurs. Avec la protection, les choses changèrent de face. Des manufactures s'élevèrent rapidement à Montréal, à Québec et d'autres parties du pays. Aujourd'hui, l'importation est insignifiante, mais des milliers de familles trouvent une occupation lucrative

et honorable, tandis qu'en aucun pays du monde on peut se chausser à si bas prix.

Voilà des faits qu'un sophisme ne pourra détruire et qui démontrent clairement ce que vaut la protection.

Ce n'est pas le seul avantage que le pays a retiré de cette taxe. L'industrie de la préparation du cuir a pris des développements proportionnés à l'importance qu'obtenait la fabrication des chaussures.

Des tanneries considérables ont été érigées. Elles donnent de l'ouvrage à de nombreux ouvriers, tandis que la nécessité de construire des usines, d'habiller, de nourrir et d'abriter cette population, fournit du travail au maçon, au charpentier, au tailleur, à l'ingénieur et augmente la demande des produits agricoles. (Réforme du tarif Canadien.)

Voilà des choses que l'on regardait jadis comme si belles chez les rouges, qu'on a pris la peine d'en faire un livre. Aujourd'hui, M. Beausoleil ne parle plus de protection, pas plus que M. David. Ils ont été *protégés* eux mêmes à raison, l'un, de $8,000, et l'autre de $2,000 par année, et cela leur suffit. MM. Jetté et Prévost ne prêchent pas non plus la protection de nos industries, depuis qu'ils s'attendent l'un et l'autre à être *protégés* par des places de juges et des salaires de cinq mille piastres. Après cela, que l'industrie agricole et l'industrie manufacturière s'arrangent. " Quand le roi Auguste avait bu, ses courtisans disaient que la Pologne devait être ivre."

VII.—LA PROTECTION N'AUGMENTE PAS LES PRIX.

C'est maintenant aux électeurs à décider si nous ne devons pas avoir la protection en passant sur le corps d'un gouvernement qui nous trahit de la sorte.

Mais, dit-on, pour avoir la protection, il faut élever les droits et en élevant les droits on forcera le peuple à payer plus cher.

Entendons-nous bien. Peut-on dire qu'on paie plus cher à une personne, quand cette personne n'exige que le même montant. Or le gouvernement veut avoir $12,000,000 pour les douanes comme avant et rien de plus et chose remarquable, ce qui crée l'avantage sur le système d'aujourd'hui, c'est qu'il collectera ce montant sur les gens riches, parceque ce sera les articles de luxe seulement qui seront importés. Les objets ordinaires qui servent aujourd'hui à la masse du peuple seront imposés, c'est vrai ; mais ils sont taxés précisément pour qu'ils ne viennent pas dans le pays. Prenons le coton par exemple. Supposez qu'on le paie aujourd'hui 10 centins la verge. On en fait venir de l'Angleterre et des Etats-Unis pour SEPT MILLIONS de piastres. Comme nous pouvons fabriquer ce coton dans le pays, nous imposons une nouvelle taxe de 15½ par 100 c'est-à dire un centin et demi par verge. Cela ne veut pas dire que les fabricants du Canada le vendront 11½ centins la verge. Aujourd'hui, ils sont écrasés par les Américains et les Anglais qui lorsqu'ils ont un surplus d'articles, l'envoient en Canada. Quand les étrangers auront un centin et demi par verge à ajouter, ils ne pourront plus faire opposition à nos fabricants. Si nos fabricants canadiens commettaient la folie d'élever le prix de leur coton à 11½ ils perdraient du coup la protection qu'on leur donne puisqu'alors les étrangers pourraient revenir vendre leurs produits au même prix qu'eux. La protection est un mur qu'on ferait

dans un étang pour tenir une partie des eaux plus basse qu'une autre ; si par un moyen quelconque on faisait monter l'eau dans la partie basse, le mur ne servirait à rien du tout et les eaux finiraient par se rejoindre par dessus.

Les fabricants canadiens seront donc obligés de tenir leur coton aux anciens prix et c'est tont ce qu'il leur faut. Ce n'est pas tant le prix qu'ils peuvent avoir qui les occupe que la quantité qu'ils peuvent vendre. Quand ils sauront qu'ils peuvent fabriquer du coton pour sept millions de piastres de plus, ils prendront des mesures en conséquence, car on sait, que plus on fabrique un article en quantité, moins cet article coute cher.

A-t-on remarqué une chose ? Quand vous achetez du coton américain, vous rendez-vous compte que vous payez, à part le coton même, le transport qu'il a coûté, la douane, les assurances. Cela fait peut-être 2½ centins que vous ajoutez au prix réel du coton. Si vous payez le coton 10 centins, la manufacture américaine, elle, ne l'a vendu que 7½ centins ; le restant s'est perdu en frais. Mais puisqu'on peut fabriquer pour 7½ centins le coton que vous payez 10 centins, il y a donc une chance que les fabricants canadiens puissent aussi le fabriquer au même prix. Qu'est-ce qui s'y oppose ? Pour un long trajet comme de la Nouvelle Orléans à Montréal, il n'y a pas de différenre pour le fret d'une balle de coton avec les villes du Massachusett. Il est de fait que par le Mississipi et les lacs ou par Chicago en chemin de fer, Montréal est plus favorisé que les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Nous pouvons donc avoir le coton brut au même prix, la machinerie au même prix, les bâtisses au même prix, la main-d'œuvre au même prix. Nous pouvons donc faire comme eux. Tout ce qu'il nous faut, c'est qu'ils ne nous écrasent pas pour partir. Commençons par les ôter de notre chemin. Alors nos fabriques prendront de la force. Nos ouvriers deviendront plus habiles ; et une fois ces fabriques aussi riches que celles des Etats-Unis, elles pourront fabriquer comme elle à 7½ centins. Et comme il n'y aura pas dans leur cas de fret, d'assurance et de douane à payer, le prix de 7½ centins sera bien le prix du marché. La protection aura fait la fortune du fabricant et épargné 2½ par verge à l'acheteur. Voilà comment la protection fait l'affaire des deux. Et la chose s'explique. Le fabricant et l'acheteur se divisent les triples profits que faisaient l'étranger, les douanes et les chemins de fer.

Mais, dira-t-on, qui vous assure que le fabricant baissera ses prix comme vous le dites ? Qu'est-ce qui le forcera à en agir ainsi ? Nous répondrons : la concurrence. Il n'y a pas qu'une fabrique de coton dans le pays, et quand il y aura sept millions de plus au jeu, il s'en élèvera bien d'autres. Quand a-t-on vu des établissements, dont tout le profit consiste dans le grand débit, se coaliser pour tenir les prix élevés ? La chose est impossible pour le commerce comme pour toute autre chose. Dans les professions, dans la navigation, dans l'industrie, dans les affaires, si quelqu'un a l'ambition de vouloir réaliser au-delà d'un légitime profit, on voit immédiatement surgir une opposition, car tout le monde pourra construire des manufactu-

res. Si nos manufatures viennent assez fortes pour faire un bon profit en vendant du coton à 7½ centins, elles le feront infailliblement par la force des choses. Nos assertions sont parfaitement justifiées par l'expérience.

Aux Etats-Unis, on commença à protéger les fabriques de coton en 1816, par un droit de 25 p. 100. Voici la marche des prix qui suivirent :

1816	30 centins	la	verge.
1819	21	"	"
1826	13	"	"
1829	8½	"	"
1843	6½	"	"

En 1824, le Congrès protégea davantage les indiennes. Voici les prix qui suivirent :

1825	23 centins	la	verge.
1830	16	"	"
1835	15	"	"
1840	12	"	"
1845	10	"	"
1850	9	"	"
1855	9	"	"

Voici différents autres articles dont nous avons pu nous procurer les prix :

	Etablis en	Au prix de	Prix en	De
Drills	1828	15½ cts	1860	6½
Mousseline de laine	1834	40	1864	20
Braids	1861	75	1870	60
Couvertures	1842	12	1870	5.00
Flanelles	1835	20	1855	14
Fer	1842	$28	1853 droit aboli	$34

	En 1841 Pas de tarif	En 1843 (Protégé)
Fer américain en barre par tonne	$85	$70
Trédegar	90	81
Acier	115	95
Haches	18	14
Fontes	4 cts.	3c.
Fer à repasser	7 cts.	5½
Enclumes	12½ cts.	9c.
Clous	5 cts.	3¼
Sel p. sac	1.90	1.60
Shirthing p. verge	6¼	4¼
Indiennes do	28	15c.

Voici une comparaison avec les prix actuels :

	1857.	1875.
Indiennes, la verge	$1 12½	$1 08
Delaines "	25	15
Alpaca commun, verge	70	30
Alpaca, meilleure qualité, la verge	1 00	45
Alpaca, première qualité, la verge	1 25	73
Etoffe de laine, première qualité, la verge	1 50	1 20
Châles, chacun	12 00	8 00
Indienne commune, la verge	03	04½
Coton imprimé, la lbs	15	13
Soie en bobine, 100 verges, par doz	1 25	1 00
Soie en échevaux, par once	7 50	7 00
Gilet de laine tricoté	1 25	50
Caleçons " "	1 25	50

D'après la théorie libérale, que la protection augmente les prix, comment se fait-il alors que le fer soit à meilleur marché aux Etats-Unis qu'en Angleterre ; bien que dans le premier de ces pays le fer en gueuse soit frappé d'un impôt de $7, les rails de fer de $14, et celles d'acier de $25 ? Et les cotons ? Les Américains les frappent d'un droit de 40 p. 100, tandis que l'Angleterre les reçoit en franchise, cependant les prix sont plus bas chez nos voisins qu'en Angleterre. Qu'on nous explique ces anomalies.

La protection fait si peu hausser les prix que lorsque la France imposa des droits pour encourager la manufacture du sucre, la concurrence intérieure fit tomber les prix à 5 centins par livre. Avant cela, jamais le sucre n'avait été vendu moins cher que 12 centins.

Maintenant en supposant que la protection fit réellement élever les prix, il ne faudrait pas perdre de vue une grande verité parfaite-

ment établie. Prenons toujours le coton comme point de comparaison. Voici un ouvrier qui veut en acheter 8 verges. Il devra donc donner en paiement une journée de son travail ; car l'ouvrier ne gagne pas maintenant en moyenne plus de 80 centins par jour, ou 10 heures à 8 centins de l'heure. Si nous avions la protection ; si les vingt millions que nous envoyons à l'étranger restaient dans le pays, comme il y a à peu près 200,000 chefs de famille ouvriers ou journaliers dans le pays, la chance de gagner pour chacun serait augmentée de $200 ou 60 centins par jour de plus. En sorte que proportion gardée l'ouvrier qui gagne aujourd'hui 80 centins gagnerait $1.40. Supposez que le coton valant aujourd'hui 10 centins augmente de toute l'augmentation du droit, c'est-à-dire qu'il se vende 11½ centins. L'ouvrier qui en achètera 8 verges ne paiera que 92 centins, c'est-à-dire à peu près 6½ de son temps. Même avec l'augmentation du prix du coton, il aura encore gagné 48 centins sur sou achat. Tandis que le manufacturier sera plus riche du profit qu'il aura fait sur cette vente, le consommateur, c'est-à-dire l'ouvrier, sera ainsi plus riche de 48 centins. Vous pouvez faire le même calcul pour chaque classe de la société car tout s'enchaîne et s'entr'aide. Si le commerce va bien l'agriculture va bien et si le peuple gagne de l'argent le commerce va bien.

Voici comment cette vérité est développée par un grand auteur sur ces matières, J. B. Say.

.....

« Il en est de même *des récoltes faites par les arts* et le commerce. Quand une branche d'industrie souffre, d'autres souffrent également. Une industrie qui fructifie, en fait prospérer d'autres.

.....

« La première conséquence que l'on peut tirer de cette importante vérité, c'est que, dans tout Etat, *plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées*, et plus les débouchés sont faciles, variés et vastes. Dans les lieux qui produisent beaucoup se crée la substance avec laquelle seule on achète : je veux dire la *valeur*.

.....

« Chacun est intéressé à la prospérité de tous et la prospérité d'un genre d'industrie est favorable à la prospérité de tous les autres. En effet, quelle que soit l'industrie qu'on cultive, le talent qu'on exerce, on en trouve d'autant mieux l'emploi et l'on en tire un profit d'autant meilleur qu'on est plus entouré de gens qui gagnent eux-mêmes. Un homme de talent, que vous voyez tristement végéter dans un pays qui décline, trouverait mille emplois de ses facultés dans un pays productif, où l'on pourrait employer et payer sa capacité.

.....

« Telle est la source des profits que les gens des villes font sur les gens des campagnes et que ceux-ci font sur les premiers. Les uns et les autres ont d'autant plus de quoi acheter qu'ils produisent davantage. Une ville entourée de campagnes productives y trouve de nombreux et riches acheteurs, et dans le voisinage d'une ville manufacturière, les produits de la campagne se vendent mieux. C'est par une distinction futile qu'on classe les nations, en nations agricoles, manufacturières ou commerçantes. Si une nation réussit dans l'agriculture, c'est une raison pour que son commerce et ses manufactures prospèrent. Si ses manufactures et son commerce deviennent florissants, son agriculture s'en trouvera mieux.

.....

« Cela nous montre, dit-il plus loin, ce qu'il faudrait faire pour satisfaire beaucoup de nos producteurs qui se plaignent de la stagnation de nos produits. Il faudrait que certaines parties de nos provinces, dont les habitants un peu sauvages se contentent de produits *peu nombreux* et imparfaits, devinssent *plus civilisés*. On fait avec appareils de grands traités de paix ou de commerce pour assurer à nos producteurs de nouveaux débouchés : eh ! qu'on civilise une province, et les débouchés s'ouvriront d'eux-mêmes (1).

(1) J.-B. Say, *Cours d'économie politique*, vol. I, pages 341 et 350.

VIII.—LES CULTIVATEURS ET LE LIBRE-ECHANGE.

C'est aux cultivateurs surtout que s'adressent les journaux rouges pour les convertir aux beautés du libre-échange. Ils désespèrent de convertir les autres classes de la société. Ce sont les mêmes hâbleurs qui leur disaient en 1872, que le pays serait cent fois plus prospère si les produits agricoles et les manufactures étaient protégés, car le nombre des consommateurs à l'aise deviendrait plus considérable et les cultivateurs vendraient leurs produits plus cher, vu que la demande augmenterait. D'un autre côté, si les grains américains étaient frappés de droits à la frontière, le prix de l'orge, du seigle augmenterait, car les brasseurs canadiens ne se serviraient que de grains du pays ; l'avoine, les pois auraient plus de valeur ainsi que tous les autres produits de la ferme.

Voilà ce que les rouges travaillent à réfuter, cela même qu'ils chantaient partout et sur tous les tons autrefois. Par malheur pour eux, ce qu'ils disaient en 1872 a beaucoup plus de force aujourd'hui que dans ce temps-là. Le cultivateur s'aperçoit que depuis que les manufactures ont jeté des centaines d'ouvriers sur le pavé, les prix de tous les produits agricoles ont diminué.

Que prouvent les faits en face de toutes les déclarations de ces gens qui ont changé de principes pour obéir à M. MacKenzie ? Le cultivateur se voit obligé de vendre ses denrées moitié moins cher qu'autrefois ; il cherche la cause de cette diminution dans les prix, et la trouve dans les discours des parleurs rouges de 1872. Car enfin, ils ne peuvent nier ce que nous avançons là. Aussi le *National* se garde bien même de faire allusion à la lettre de M. Joly, aux discours protectionnistes de MM. Laurier, Jetté, Prévost et Richard, aux écrits de MM. David et Beausoleil.

Il existe à Ontario une immense association de cultivateurs qui étend ses ramifications sur toute la province. Ces cultivateurs sont des gens instruits, éclairés et d'une habileté reconnue. Ils ont trouvé, comme leur confrère de notre province, la cause du mal général, et dans une requête adressée au parlement en 1876, ils disaient ce qui suit :

« Attendu que l'agriculture constitue un intérêt éminent du Canada et que la prospérité de toute la classe de la société dépend des succès du cultivateur, il est désirable de passer des lois qui assurent ce succès.

« Comme agriculteurs pratiques, nous ne pouvons voir qu'avec regret nos marchés inondés de produits américains libres de droits, tandis que les produits canadiens sont lourdement taxés pour entrer aux Etats-Unis.

« Vos requérants demandent respectueusement une protection qui nous assurera le marché national aux producteurs nationaux, ou que les mêmes droits soient imposés sur les produits agricoles importés des pays étrangers en Canada, que ceux qui sont imposés sur nos produits par ces mêmes pays."

Ce n'est pas la seule requête des cultivateurs d'Ontario. Presque toutes leurs sociétés d'agriculture ont adressé des requêtes dans le même sens. Dans ce système de protection tout s'enchaîne et se soutient : la protection aux manufactures profite surtout aux cultivateurs, car elle donne aux ouvriers les moyens d'acheter, et la

moitié de ce qu'ils peuvent acheter vient de la campagne. Un auteur américain a admirablement exposé les bienfaits de la protection pour l'agriculture. Nous ne saurions résister au plaisir de le citer. En lisant cette page, les cultivateurs ne pourront s'empêcher de sentir la justesse du raisonnement. Cette page a été écrite dans le temps où les hommes clairvoyants des Etats-Unis faisaient une campagne en faveur de la protection :

" L'agriculture, dit M. Stewart de la Pensylvanie, est la grande base sur laquelle tout repose. Lorsque l'agriculteur prospère, tout prospère ; lorsqu'il s'enfonce, tout le monde, les hommes de profession et les ouvriers descendent avec lui. Rendez-le prospère et tout le pays prospérera. Et comment rendre l'agriculture prospère, si ce n'est en ouvrant des marchés dans le pays ? Ce n'est pas pour les manufactures, mais pour les cultivateurs et les ouvriers que je demande la protection. Le point important sur lequel je désire attirer l'attention des cultivateurs est celui-ci : *C'est que plus de la moitié du prix de cent millions de marchandises importées dans ce pays chaque année, vient du produit de l'agriculture des pays étrangers, qui nous est envoyé après avoir passé par leurs manufactures.*

" Cela peut paraître étrange, mais c'est strictement vrai. Je défie la contradiction et une enquête sur ce point. Que ceux qui veulent me contredire choisissent un article de manufacture étrangère, une verge de drap, un chapeau, un habit, une paire de bottes, tout, depuis une aiguille jusqu'à un ancre, qu'ils en examinent la matière et ils découvriront que les trois-quarts de sa valeur vient de l'agriculture. J'ai constaté ce fait dans mes propres livres tenus, à un haut fourneau, que les trois-quarts du prix de chaque tonneau de fer vendu étaient payés aux cultivateurs du voisinage, pour leurs produits de la ferme, leur étoffe, leur viande, leur farine achetés pour vêtir et nourrir mes employés ; pour leur foin, leur avoine, nécessaires à la nourriture des chevaux employés autour de mon établissement."

" Ce système nuirait-il à l'agriculture ? Voyez les fonderies voisines de Mount-Forest, bâties il y a quelques années. La terre a été achetée à deux piastres de l'acre. Elle en vaut de vingt à cent. Il y a là de l'ouvrage pour quatre ou cinq mille hommes. Le prix élevé des fermes voisines montre ce que cela nous vaut de donner un marché à l'agriculture. Les établissements manufacturiers multiplient la valeur des fermes dans leur voisinage de dix, vingt et cent fois, si ces fermes renferment des minéraux. Que l'on bâtisse encore trois ou quatre manufactures en cet endroit, et l'on y verra quatre fois le nombre actuel d'ouvriers et une demande de produits agricoles dans la même proportion.

" *Aucun intérêt américain ne profite autant de la protection que l'agriculture.* Pour en montrer l'effet sur l'argent aussi bien que sur l'agriculture, supposez qu'un individu de la Virginie ait besoin d'un paletot, il s'adresse à un importateur anglais et lui paie $20. Mais moi, je veux aussi un paletot. Je vais chez le manufacturier américain et j'achète pour $20 de drap. Que fait le manufacturier de mon argent ? Il le donne au cultivateur pour de la laine ; celui-ci le donne au forgeron, et celui-là au cordonnier. Ces deux derniers le rendent au cultivateur en échange de pain et de viande, et c'est ainsi que mes $20 se répandent et circulent. Vous pouvez les voir changer de mains vingt fois par jour. C'est ce qui a rendu l'argent abondant. Mais que sont devenues les $20 données au marchand anglais ? Elles sont disparues du pays. Elles sont allées enrichir les producteurs de laine, les cultivateurs, les cordonniers de l'Europe.

" Pour conclure, citons un fait. En Angleterre, la terre, à cause de la proximité des manufactures, vaut $241 l'acre. Aux Etats-Unis, (avant l'établissement des manufactures sur une grande échelle), elle valait en moyenne $4 l'acre."

Nous livrons ce travail aux méditations des cultivateurs, et nous sommes certain qu'ils en viendront aux mêmes conclusions que leurs confrères des Etats-Unis et d'Ontario, s'ils n'y sont pas déjà arrivés.

IX.—LA PROTECTION A SAUVÉ LES ETATS-UNIS.

Les libéraux, incapables de raisonner, s'attachent tout simplement à un fait dont ils fausent la portée. De ce temps ci, le *National* accumule des citations pour prouver que les Etats Unis sont en banqueroute. Le seraient-ils que cela ne prouverait rien contre la protection. Qui sait s'ils ne seraient pas cent fois pis avec le libre échange.

Si les Etats-Unis traversent une crise terrible, il faut savoir où en fixer la cause. Ne perdons jamais de vue le tableau suivant de la dette des Etats-Unis :

Année.	Dette.	Augmentation.	Diminution.
1862—	$ 514,211,372		
1866—	2,783,425,879	$2,169,214,507	
1576—	2,176,947,758		$606,478,121

Si les Etats-Unis n'avaient pas eu cette dette fabuleuse à éteindre, ils se trouveraient aujourd'hui l'un des pays les plus riches, car voici le bilan de leur commerce :

	Import.	Export.
1872.....	$ 572,510,304	$ 561,808,381
1873.....	642,030,539	626,595,077
1874.....	567,406,342	586,283,040
1875.....	533,004,526	545,069,027
1876.....	460,640,190	525,582,247
1877.....	451,307,549	589,669,490
	$3,226,899,450	$3,435,007,262
		3,226,899,450
Surplus du numéraire amené aux E.-U....		**$208,107,812**

Dans l'état normal, ce résultat serait magnifique et l'accumulation de capitaux se ferait aussi vite aux Etats-Unis qu'elle se produisait autrefois en Angleterre. Nous voyons ici le résultat de la protection. Mais comme pendant à cela il y a un autre tableau que voici :

	Import. d'or aux E-U	Export. d'or des E-U
1872.....	$ 13,743,689	$ 79,877,534
1373.....	21,480,937	84,608,574
1874....	28,454,906	66,636,405
1875.....	20,894,217	92,132,142
1876....	15,936,681	56,506,302
1877.....	40,774,414	43,135,738
Total...	$141,284,866	$422,890,695
		141,284,866
Balance contre les Etats-Unis		$281,605,829

Ainsi non seulement les Etats-Unis ne touchent pas les $208,000-000 qu'ils avaient droit d'avoir par le surplus de leurs exportations ; mais ils sont encore obligés d'envoyer, en sus, la somme de $281,605,829

Mais ce n'est pas tout. Il y a d'autres obligations que les Etats-Unis ont contractées à l'étranger en vue de capitaux qui devaient leur venir, mais qui ne sont pas venus. L'Angleterre les a gardés en guise d'intérêt dus sur anciens prêts.

La liste des emprunts américains en Angleterre de 1872 à 1877 est longue. La voici :

	1872	1873	1874	1875	1876
Arkansas	$ 500,000	....	....	....	....
Boston	2,000,000	5,000,000	....	....	....
Fall River	....	....	620,000	....	....
Massachusetts	....	619,000	....	1,540,000	1,300,000
New-York (ville)	75,000,000	....	....	7,800,000	....
Providence (do)	....	....	....	1,437,500	....
St. Louis (do)	....	....	3,811,000	....	....
Etats-Unis	....	....	....	....	2,500,000
Washington (ville)	4,000,000	....	....	....	....
CHEMINS DE FER					
Albany & Susquehanna	....	....	....	....	1,000,000
Allegany Valley	9,000,000	....	....	....	....
Arkansas Central	1,000,000	....	....	....	....
Atlantic & Great Western	5,535,000	3,568,000	10,000,000	3,800,000	....
Baltimore & Ohio	10,000,000	....	....	....	....
Baltimore & Potomac	7,500,000	....	....	....	....
" "	3,500,000	....	....	....	....
Burlington & Minesota	2,200,000	....	....	....	....
Central Pacific	....	2,000,000	....	....	....
Central Co. New Jer	....	....	....	13,000,000	....
Chicago & Alton	....	4,500,000	....	....	....
Chicago & North Western	....	....	2,500,000	....	....
Chicago & Taducap	....	576,000	....	....	....
Cleveland Colnmbus, Erié	12,000,000	10,000,000	2,500,000	....	....
Illinois & St. Louis	....	2,000,000	....	....	....
Illinois Central	....	....	4,500,000	1,000,000	....
Iowa Pacific	....	....	2,700,000	....	....
Milwaukee & St. Paul	4,000,000	....	....	....	....
Missouri, Kansas	....	....	....	10,000,000	....
New-York & Canada	....	....	4,000,000	....	....
Northern Central	....	....	2,000,000	1,000,000	....
Northern Pacific	20,000,000	....	....	....	....
Oregon & California	10,850,000	....	....	....	....
Pensylvania R. R. Co	....	5,000,000	....	3,000,000	....
Philadelphia & Reading	....	10,000,000	....	....	20,000,000
Pittsburgh & Connesville	....	....	....	....	6,500,000
Pittsburgh, Fort Wayne	....	....	1,000,000	....	....
St. Louis tunnel	....	....	1,200,000	....	....
South & North Alabama	....	5,500,000	....	....	....
Union Pacific	....	....	14,256,000	....	....
United New Jersey	....	5,000,000	....	....	....
	$101,450,000	53,763,000	49,087,000	42,575,500	53,500,000

Grand total, y compris moyenne pour 1817 ..... $351,375,500
Produit réel de ces débentures à 60 p. 100 ..... $210,825,300

Voici maintenant en d'autres termes le tableau des paiements que dans l'espace de six années les Etats-Unis ont été obligés de faire à l'Angleterre seulement pour régler les intérêts :

Payé par surplus d'exportation dont ils n'ont pas retiré le montant	$208,107,812
Do en or	281,605,829
Payé par produits d'emprunts dont ils n'ont pas retiré les montants	210,895,300
Total de paiements à l'étranger	**$700,538,941**

Cela donne une moyenne d'obligations en dehors de leur commerce de $116,756,490 par année pour payer l'intérêt ou l'amortissement sur les montants suivants :

Dette fédérale	$2,176,947,758
Dette des Etats-Unis	352,867,000
Dette des villes et comtés	515,811,000
Dette des chemins de fer	2,750,000,000
Autres entreprises	300,000,000
Total portant intérêt	$6,135,625,758
Les ⅔ placés à l'étranger	$4,090,417,200
Moyenne d'intérêt 3 p. 10	$ 122,712,516

Ce montant coïncide avec la moyenne de $116,000,000 que nous venons d'établir.

Ce n'est pas tout. Si la nécessité de faire face à ces obligations extérieures épuise les Etats Unis, la balanoe des obligations intérieures que lui impose cette dette, d'autant plus improductive qu'au lieu de produire elle s'est gaspillée en poudre et dans un but de destruction, est également onéreuse.

L'état que nous venons de montrer d'un déficit de $116,000,000 par année, ne représente que l'intérêt à payer sur leurs obligations. Ils ont dû prendre ailleurs les $600-000,000 dont ils ont réduit le capital en dix années. Pour arriver à ce résultat extraordinaire, ils ont dû multiplier les taxes de toutes sortes. Voici le tableau du revenu provenant de ces taxes :

Taxes fédérales (moyenne)..	$350,000,000
Taxes des Etats.....	70,000,000
Taxes des villes.....	240,000,000
	$660,000,000
Population	40,000,000
Taxe par tête.....	$16 50

PRODUCTION DES ETATS-UNIS.

Produits de l'agriculture....	$2,449,538,000
" de l'industrie.....	4,000,000,000
" des mines..... ..	152,000,000
Total.....	$6,599,538,000
Taxation annuelle.....	$660,000,000
Par cent..... ..	10 p. 100

Comme on le voit tout individu, avant de songer à retirer un sou du capital légitime qu'il a mis dans une affaire devra payer un bonus de 10 p. 100 aux différents coffres publics. Ne soyons pas surpris qu'un grand nombre faillissent à la tache ; mais la protection n'a rien à faire avec cela.

En résumé, les Etats Unis traversent une crise parcequ'ils ont surtaxé le travail et la production dans le pays pour diminuer leur dette de $600,000,000 et qu'ils ont dans des circonstances étrangères à la protection et en dehors des opérations de commerce contracté des obligations qui à l'extérieur épuisent leur capital et à l'intérieur paralyse leurs forces. Si la protection ne leur ramenait pas $34.000,000 par année pour leur aider à payer les intérêts ils seraient d'autant plus en souffrance, et certainement sur le chemin de la banqueroute.

Que l'on cesse donc de dire que la protection a tué les Etats-Unis, quand on sait qu'ils ont à payer les intérêts d'une dette de plus de deux milliards, contractée non pas pour des canaux, des chemins de fer et autres améliorations ; mais pour détruire ce qui existait déjà : vies, propriétés, marchandises, etc.

Maintenant, examinons plus en détail si la protection a été utile ou nuisible aux Etats-Unis. Nous n'avons qu'à répéter un analyse du dernier recensement, contenu dans un travail qui est entre toutes les mains.

Si l'on veut établir une comparaison entre les gages des ouvriers, le comfort et la prospérité générale aux Etats-Unis et au Canada, il convient d'étudier certains faits.

La colonisation du Canada a commencé en 1605 ; celle des Etats-Unis en 1607. La population des Etats-Unis est aujourd'hui de 40,-000,000 ; celle du Canada, de 4,-000,000.

Depuis cinquante ans, le tarif américain le plus bas a été de 20 p. cent, en général. Le nôtre a toujours été un tarif de revenu.

En 1870, les Etats-Unis avaient $2,118,000,000 engagés dans les manufactures, produisant $4,232,-000,000 et payant à 2,223,000 ouvriers, cette année-là, $800,000,000, soit $317, en moyenne, à chaque ouvrier. En Canada, avec notre système non-protecteur, nous avions, cette même année, $77,-000,000 engagés dans les manufactures, produisant $221,000,000 et payant à 187,000 ouvriers, $40,000,-000, soit une moyenne de $217 par ouvriers. Cette moyenne de salaires est d'autant plus en faveur des Etats-Unis qu'ils emploient beaucoup plus de femmes et d'enfants que nous.

Les Etats-Unis produisent $109 par chaque habitant; nous ne produisons que $63.

Comparons maintenant notre prospérité à celle d'un Etat qui a considérablement développé ses manufactures, le Massachussetts, qui importe tout son charbon, attendu qu'il n'en produit pas. La superficie de cet Etat est de 7,800 milles carrés ; en 1870, sa population était de 1,457,000. La superficie d'Ontario est de 107,000 milles carrés, population, 1,620,000 ; la superficie de la province de Québec est de 193,000 milles carrés ; population, 1,191,000 ; le sol est en moyenne, beaucoup meilleur que celui du Massachussetts. En 1865, la propriété taxée était de $991,000,000 ; en 1874, elle était de $1,862,000,000, soit une augmentation moyenne annuelle de $103,000,000. Propriété exempte de taxes, $55,000,000. En 1874, la propriété cotisée du même Etat, représentait $1,917,000,000, c'est-à-dire plus que la propriété cotisée dans tout le Canada. Avec le système de protection qui doit ruiner les Etats-Unis, prétendent quelques écrivains, il a été déposé dans les banques d'épargnes du Massachussetts, à la fin de 1865, $59,-000,000, représentant les économies de la classe ouvrière ; à la fin de 1874, ce montant s'était élevé à $217,000,000 ; en 1877, à $244,000,-000 ; soit une augmentation moyenne annuelle de $14,000,000. Avec notre système non-protecteur, il a été déposé dans les banques d'épargnes de la poste, au Canada, jusqu'au mois de juin 1874, seulement $7,210,000 ; jusqu'en juin 1875, $7,171,000 ; jusqu'en juin 1876, $7,044,000. soit une diminution de $166,000 contre une augmentation au Massachussetts (pendant ces deux années,) de $25,000,-000. En 1876, trois ans après la panique de 1873, les dépôts aux caisses d'économie avaient diminué de $166,000, et en 1874, de $127,000 ; tandis qu'en 1877, il n'y avait pas eu de diminution au Massachussetts, mais une augmentation de $42,000. En 1876, les banques d'épargne de la poste, dans Ontario, avaient reçu $5,604,-000 et payé $6,006,000. En résumé nous avons eu $13,000,000 de dépôts qui diminuent et la Massachussetts $240,000,000 qui augmentent rapidement. Avec une population deux fois moins nombreuse que la nôtre, ils économisent deux fois plus.

Le lecteur observera combien ces faits corroborent nos premières assertions. En 1877, plus de 2,500,-000 ouvriers des Etats-Unis avaient déposé, dans les banques d'épargnes, $1,377,000,000.

Avec la protection, les 80,000 milles de chemins de fer des Etats-Unis ont produit un dividende de 3 cts. 4 mills. par cent sur le capi-

tal social et les emprunts. Les dividendes de 1876 dépassaient de $3,500,000 ceux de 1872 et de $11,-500,000 ceux de 1871. Avec notre système, aucun chemin de fer canadien n'a jamais payé de dividende ni aux actionnaires ni aux municipalités. Les Etats-Unis ont diminué leur dette publique de $60,000,000 par année, en moyenne, depuis la guerre civile ; la nôtre n'a pas diminué, mais beaucoup augmenté.

Comparons maintenant les opérations commerciales des deux pays. En 1877, les commerçants des Etats Unis étaient au nombre de 652,000 et ceux du Canada comptaient 56,000, soit, pour les deux pays, un commerçant par soixante dix personnes. En 1877, les faillites aux Etats Unis, ont été au nombre de 8,872, soit une par 73 commerçants ; au Canada, elles ont été, la même année, au nombre de 1,892, soit une par 30 commerçants. Cette moyenne existe depuis cinq ans. Les pertes provenant des faillites ont été beaucoup moindres aux Etats-Unis que chez nous. Le lecteur voudra bien juger maintenant si la prospérité des Etats-Unis n'est pas due à leur invariable détermination de ne rien importer de ce qu'ils peuvent produire ou fabriquer.

Un dernier mot pour prouver que la protection est loin de nuire à l'agriculture. Les états de la Nouvelle-Angleterre sont tous manufacturiers ; ceux de l'Ouest sont agricoles. Eh ! bien, l'agriculture au milieu des états manufacturiés, quoique le sol soit de très mauvaise qualité, paie autant que dans les états agricoles, où le terrain est d'une fortilité incomparable. En voici la preuve prise du dernier recensement :

	Popul. agricole Au-dessus de 10 ans.	Valeur des terres	Revenu net.	Revenu par tête	Revenu par 100
Etats de la Nouvelle Angleterre..	314,810	$709,942,439	$837,298,251	$423	17
Etats de l'Ouest	2,032,821	5,132,815,399	133,532,782	$430	17

En Canada l'agriculture ne donne pas $250 par tête et ne paie pas 10 p. 100.

Au lecteur de tirer les conclusions.

X.—LA PROTECTION NE SAURAIT NUIRE A NOTRE MARINE MARCHANDE.

Mais, dit-on, si nous avons la protection, si nous réduisons les importations, nous allons tuer notre navigation. Le terrible argument ! Quel intérêt avons-nous dans la navigation océanique ? Voulez-vous savoir ce que c'est que notre navigation océanique ? Ouvrez le Rapport du commerce et de la navigation à la page 864, année 1877. Voici le tableau des arrivages par voies océaniques :

Nationalités.	*Tonnes de fret.*
Anglais	348,476
Canadien	270,745
Etranger	118,358
	737,579

Nos navires canadiens ont donc amené 270,745 tonnes. La moitié des intéressés dans ces navires canadiens sont des anglais demeurant en Angleterre, en sorte que les Canadiens proprement dit ne repré-

sentent réellement que 135,000 tonnes de fret.

Nous avons importé pour $99,-000,000. Le fret coûte à peu près 10 p. 100 de la valeur d'une cargaison. Nous avons donc payé $9,-900,000 de fret. Comme nous comptons que pour une petite part dans les navires, notre proportion se trouve être de $1,840,000. Nous payons donc aux étrangers la jolie somme de $8,100,000 pour nous faire ruiner.

Quel intérêt avons-nous à protéger cette navigation ?

XIII—ARTICLES QUE LE CANADA IMPORTE ET QU'IL POURRAIT PRODUIRE OU FABRIQUER.

Chacun sait que le Canada offre des avantages considérables, à l'établissement des manufactures. Dans les provinces maritimes, il possède des mines de houilles bitumineuses, — précisement celles qu'il faut pour les manufactures, —qui suffiraient à approvisionner le monde entier pendant des siècles ; il possède encore un bassin houiller à la Colombie et un autre plus considérable dans la région de la Saskatchewan. On y trouve aussi des gîsements d'argent, de cuivre, de fer et de plomb supérieurs, sous bien des rapports, à des mines renommées d'autres pays. Ses immenses voies de communications par eaux, rendent excessivement faciles, le transport du charbon. Ses pouvoirs d'eau sont sans nombre et n'ont pas de pareils en aucun pays. Sa population a toutes les aptitudes et les dispositions nécessaires pour travailler aux manufactures. La preuve en est que des milliers de Canadiens émigrent chaque année aux Etats-Unis, pour se livrer à ce genre de travail. De plus, si l'on en juge par la quantité d articles qne nous importons, le Canada offre un marché considérable et précieux pour les manufactures. Par exemple, depuis quelques années, nous importons, en moyenne, pour seize millions de piastres de fer tous les ans. Or, notre minerai de fer, est peut-être le meilleur au monde. La Pennsylvanie nous en achète des commandes considérables, bien que cet état lui-même, possède beaucoup de mines de fer, mais qui ne sont pas aussi bonnes que les nôtres. A l'exposition de Philadelphie, les Suédois ont admis que notre fer était meilleur que le leur. Or voici ce qui arrive : Nous vendons notre minerai aux Américains qui nous le renvoient en ferronnerie, que nous leur achetons à des prix elevés. L'auteur de ces lignes est assez familier avec l'outillage des différentes exportations agricoles, et il peut garantir que si l'on employait du fer canadien, au lieu de fer américain, dans la fabrication des instruments aratoires ils dureraient certainement un tiers de plus. Le fer américain à chaudière, d'après une expertise, faite à Toronto, est meilleur que le fer renommé de Lowmoor. Les lisses de Pennsylvanie, d'après des lettres, en la possession de l'auteur, sont meilleurs, prix pour prix, que les lisses anglaises. Mais un fait qui doit surtout intéresser les canadiens, c'est qu'il y a dans notre pays des gîsements de fer, couvrant des milliers de milles carrés, dont le minerai est supérieur à celui de

tout autre days et qui ne sont pas encore exploités. En fait de quincaillerie, coutellerie, outils, clous, fonte, poëles, machines, haches, materiel de chemin de fer, chaudières, acier,etc., le Canada a importé de 1873 à 1876, pour un montant annuel de seize millions de piastres. Or ce sont tous là, des articles que nous pourrions fabriquer. Il y a plus, la majeure partie de ces articles, est faite avec notre minerai que nous vendons aux Américains, $2 la tonne et qu'ils nou srevendent, une fois fabriqué, aux taux moyen d'un peu plus de $2000, à la grande allégresse de leurs rusés agents, qui se moquent ouvertement de nous, parce que nous ne nous ne savons pas profiter de nos ressources.

Depuis quelques années, nous importons, dix millions par an, d'articles de coton, et pour douze millions de lainage et autres tissus, qui formeraient une liste interminable et que nous pourrions fabriquer nous-mêmes, avec le coton et la laine. Or, avec un bon tarif, nous pourrions nous procurer le coton au même prix qu'en Angleterre et nous avons un vaste champ pour l'élevage des meilleures races de moutons, qui nous donneraient la laine. Il ne nous resterait plus à importer que la quantité de laine étrangère, qu'il faudrait mêler avec la nôtre, pour fabriquer de bons tissus, ce système de mélanges étant reconnu et adopté par les manufacturiers anglais et d'autres pays. En fait de toiles, soies, velours, nous importons pour quatre millions par année ; pour un million de verrerie ; pour un million d'habillements confectionnés ; pour un million d'articles de cuir ; pour un demi-million de fourrures manufacturées ; pour trois quarts de million de papier et de tapisserie ; pour un demi-million de mercerie ; pour un million de chanvre et de cordage ; pour un million de chapellerie ; pour deux millions d'articles de fantaisie, montres, horloges, etc., pour un demi-million de voitures ; pour cinq millions de sucre,plus un nombre immense d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer. Or, il est reconnu de tous que nous pourrions, comme les Etats-Unis, fabriquer une grande partie de ces articles. Il faut dire pourtant, que l'année dernière, le chiffre de ces importations a diminué. M. Cartwright, qui n'a jamais étudié l'histoire du commerce s'est figuré, erreur énorme, que plus le tarif serait bas, plus on importerait. Mais c'est justement le contraire qui a lieu ; plus le tarif est bas, plus l'argent se fait rare dans le pays et moins on achète. Si l'on nous impose encore pendant cinq ans, les belles théories du libre-échange, le Canada ne pourra plus rien acheter au dehors et les déficits de M. Cartwright, prendront, d'année en année, des proportions monumentales.

———o———